



12, rue la Fontaine - 26000 Valence - France
contact@longitude181.com
www.longitude181.org

Appel

Contre le commerce des ailerons de requins en Polynésie française Pour la création du premier sanctuaire au monde qui soit dédié aux requins

A adresser à : M. le Président - Présidence de la Polynésie Française - BP 2551 - 98713 Papeete - TAHITI

Monsieur le Président de la Polynésie Française,

Je me joins à l'association Longitude 181 NATURE, porte-parole de plus de 20 000 plongeurs sous-marins et passionnés de la mer, pour vous rappeler avec respect les faits suivants :

- En 40 ans, les populations de requins ont perdu 90% de leurs effectifs. La plupart des espèces sont en péril. Dans certaines régions, par exemple, le requin océanique longimane est au seuil de l'extinction.

- Les requins sont parmi les espèces les plus fragiles, à l'image des baleines : comme ces mammifères marins, ils ont une maturité sexuelle tardive et une fécondité faible. Ils ne peuvent supporter l'exploitation industrielle intensive qui explose aujourd'hui dans tous les océans du monde : 100 millions de requins sont capturés chaque année...

- Jusqu'à l'année dernière, la Polynésie française était relativement peu touchée. Les Polynésiens avaient eu la sagesse d'épargner les prédateurs nécessaires à l'équilibre des écosystèmes océaniques.

- Aujourd'hui, la pêche ciblée des requins, à seule fin de prélever les ailerons, est d'une myopie incroyable : elle privilégie l'enrichissement à court terme de quelques individus au mépris de l'intérêt général et des équilibres biologiques à long terme.

- Le fort développement de la pêcherie de thon à la longline, dont les captures accessoires sont encore les requins, renforce considérablement la menace qui pèse sur toutes les espèces de squales.

Il est urgent d'agir pour conserver l'extraordinaire richesse du patrimoine polynésien que les visiteurs du monde entier viennent admirer. Il est urgent de poursuivre les actions de protection commencées avec le sanctuaire pour les baleines !

Je vous demande instamment de faire preuve d'une sagesse visionnaire et d'éviter un désastre irréversible, en prenant, dans les plus brefs délais, les mesures nécessaires à la sauvegarde des requins :

- 1- Interdiction de la pêche ciblée des requins, de la détention, du commerce et du transport des ailerons de requins sur le territoire Polynésien
- 2- Remise à l'eau des requins pris en captures accessoires par les bateaux de pêche à la longline
- 3- Création d'une réserve marine où la pêche à la longline et la pêche ciblée sur les requins seraient interdites

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Pays : _____

Pays : _____

Signature _____ date : _____

Signature _____ date : _____